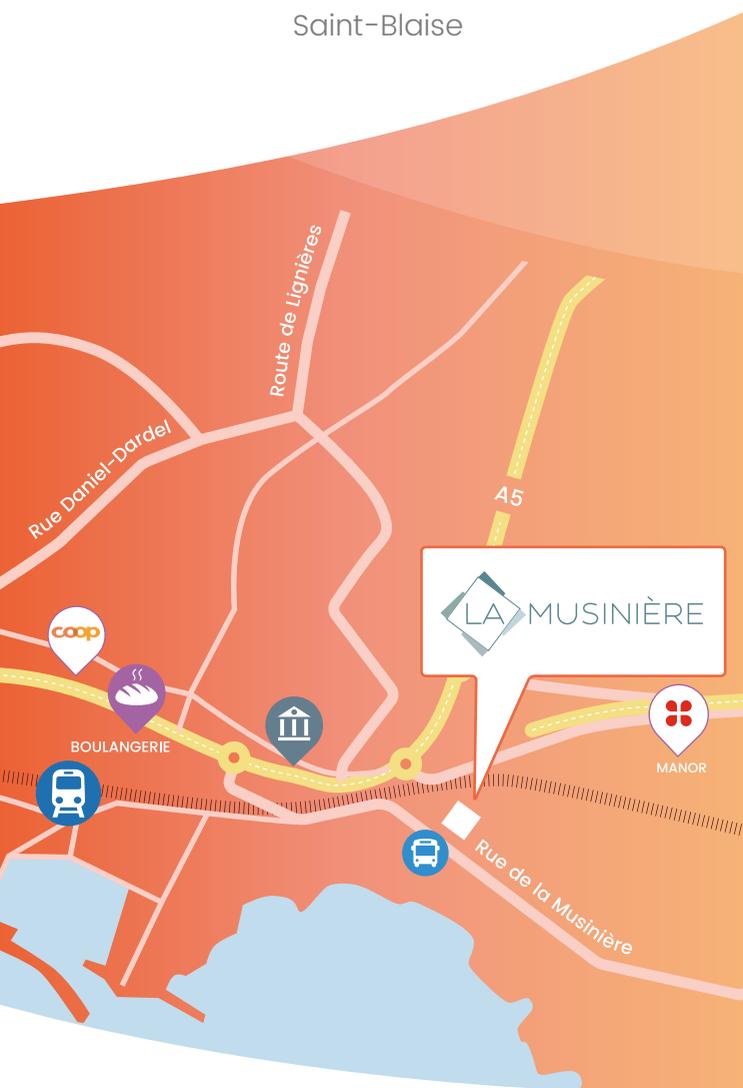


LOGEMENTS AVEC ENCADREMENT

Rue de la Musinière 7
Saint-Blaise



LA MUSINIÈRE

CONTACT LOCATION



Alterimo Sàrl
Route de Prilly 25
1023 Crissier

021 694 30 20
info@alterimo.ch
www.alterimo.ch

LOGEMENTS AVEC ENCADREMENT
Saint-Blaise

Conception graphique : antipod
Textes : Chantal-Anne Jacot
Images de synthèse : Tommaso Alberghi

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Arc-en-ciel.



Vous avez dit « logements avec encadrement » ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

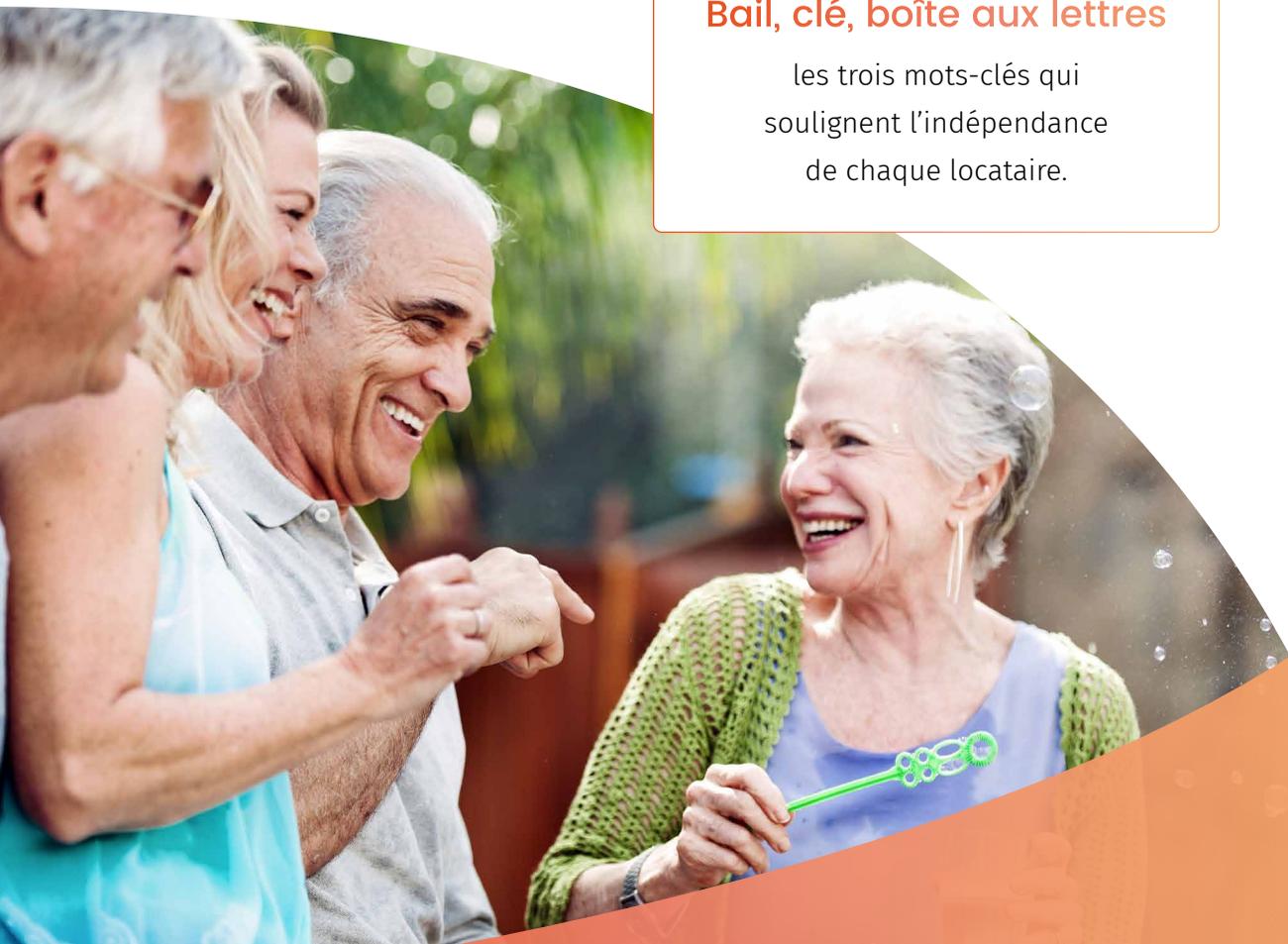
Les logements avec encadrement sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, buanderies, salle de rencontre – offrent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.

2.



Bail, clé, boîte aux lettres

les trois mots-clés qui soulignent l'indépendance de chaque locataire.



Un logement avec encadrement est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le **maintien à domicile** de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) **adaptés d'un point de vue architectural** comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il est équipé d'un système d'appel d'urgence afin d'offrir un **encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24**. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'un·e **référent·e social·e, présent·e régulièrement sur le site**, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à **des espaces collectifs dans le bâtiment** (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par le référent social/la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.

3.



Philippe Diesbach – Président
Arc-en-ciel – Coopérative d'utilité publique



La situation

Située entre le pied du Jura et le lac de Neuchâtel, la Commune de Saint-Blaise jouit d'un panorama vaste et spectaculaire entre les vignobles colorés et les rives lacustres.

Au cœur du village, autour du temple de style gothique, les façades des maisons affichent un cachet particulier, habillées des fameuses pierres jaunes d'Hauterive. L'histoire du lieu est également marquée par les moulins construits sur les bords du Ruau, la rivière traversant le bourg.

Le port de Saint-Blaise attire les passionné-e-s de voile, de sports nautiques et de balades originales. Mobilité aisée et infrastructures modernes (commerces, garderies, écoles...) offrent une praticité aux habitant-e-s, âges et activités confondus.

Le concept

4.

La Coopérative Arc-en-ciel réalise à Saint-Blaise, à la rue de la Musinière, un immeuble Minergie® de 18 appartements de deux pièces avec encadrement pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

La Commune de Saint-Blaise a délégué l'opération immobilière à la Coopérative Arc-en-ciel et lui a cédé le terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP) de 90 ans. Une aide cantonale a été obtenue.

Ces appartements avec encadrement seront conçus sans barrières architecturales afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se loger facilement. Le projet respectera la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles ».

Si un locataire en faisait la demande à la gérance, son logement pourrait être équipé d'un système d'appel d'urgence pour assurer un encadrement sécuritaire.

Une référente sociale sera présente régulièrement sur place. Elle aura pour

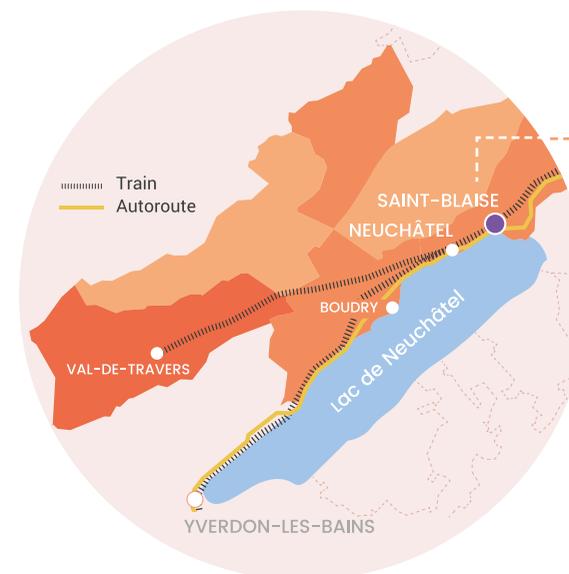
rôle d'assurer des visites de sécurité, d'accompagner les locataires dans diverses démarches et d'organiser des activités collectives.

Au rez-de-chaussée, une salle communautaire meublée - équipée d'une cuisine et d'un WC séparé - sera mise à la disposition des locataires. Durant les beaux jours, ils pourront profiter de la terrasse. Une buanderie commune leur sera également proposée.

L'immeuble comprendra 7 places de parc extérieures dont 2 destinées aux personnes handicapées.

En octobre 2019, la coopérative a obtenu le permis de construire (sanction définitive). Le chantier a démarré en juin 2020 pour se terminer en hiver 2021.

5.



La construction de l'autoroute A5, reliant les villes d'Yverdon-les-Bains, Neuchâtel (5 km), Bienne et Soleure, facilite l'accès aux diverses capitales romandes et alémaniques. Une grande flexibilité est assurée grâce aux CFF et aux transports publics neuchâtelois (transN).

Le bâtiment

18

appartements
de 2 pièces

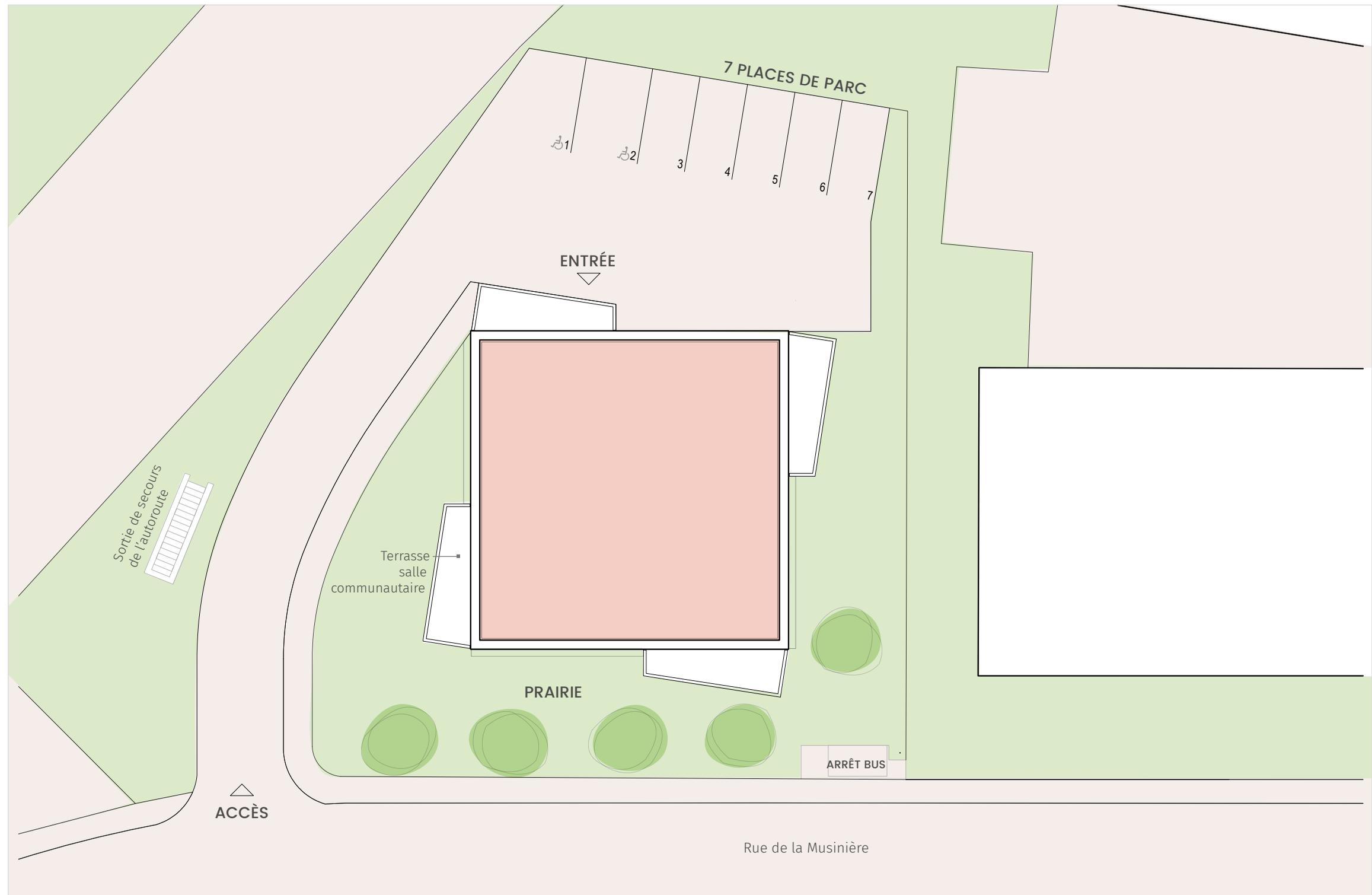
1

salle communautaire
avec terrasse

7

places de parc
extérieures

Situation



6.

7.

Rez-de-chaussée



8.

9.

01 **Appartement**
2 pièces | 50.4 m²

02 **Appartement**
2 pièces | 50.4 m²

1^{er}, 2^e, 3^e & 4^e étages



11 | 21
31 | 41
Appartement
2 pièces | 50.4 m²

12 | 22
32 | 42
Appartement
2 pièces | 50.4 m²

13 | 23
33 | 43
Appartement
2 pièces | 50.4 m²

14 | 24
34 | 44
Appartement
2 pièces | 50.4 m²